

La place financière suisse est stratégiquement bien positionnée pour 2010

Depuis que la crise économique et financière mondiale a éclaté il y a plus de deux ans, la place financière suisse subit d'importantes pressions. Mesures de stabilisation pour l'UBS, liste grise, secret professionnel du banquier et différend fiscal avec les États-Unis faisaient et font toujours la une des médias suisses et étrangers. Au cours de ces douze derniers mois, la place financière suisse a tout particulièrement fait l'objet de nombreuses critiques. Cette période a été mise à profit pour élaborer, conjointement avec la Confédération, une stratégie pour les marchés financiers, qui s'appuie sur les atouts de la Suisse et garantit la protection de la sphère privée financière tout en prenant en compte le nouvel environnement international concernant les questions fiscales.



Urs Ph. Roth
Président du Comité
exécutif de l'Association
suisse des banquiers
(ASB)

Les critiques adressées à la place financière suisse sont exagérées; les plus pessimistes n'ont pas vu que la Suisse avait très bien maîtrisé la crise par rapport à d'autres pays. À une exception près, certes importante, aucune banque suisse n'a été touchée de manière notable par la crise. De nombreuses banques en sont même sorties renforcées. Au-delà de nos frontières, la situation est nettement plus sombre. Rien qu'aux États-Unis, plus de cent banques ont été déclarées en faillite depuis le début de la crise. En Europe, de nombreuses banques ne pourraient survivre sans l'aide de l'État. Leurs besoins sont permanents, contrairement à la plus grande banque suisse, qui est à nouveau sur pied et dont la stabilisation n'a, à ce jour, pas coûté un centime au contribuable; de quoi être optimiste pour l'avenir. À cela, il faut ajouter le faible taux d'endettement prévu (46% du PIB) ou encore, malgré certaines prédictions alarmistes, la très grande stabilité politique, économique et sociale de la Suisse. Sa place financière dispose, en outre, de compétences clés uniques. La notion de «Swiss Banking» incarne l'internationalité, la capacité d'innovation et un niveau de service très élevé.

Quatre axes stratégiques pour progresser

Pour tirer profit de ces atouts de façon optimale, la place financière suisse a défini une stratégie visant à renforcer, de manière durable, le secteur financier, lequel joue un rôle de premier plan dans l'économie nationale. Il faut d'abord continuer d'améliorer les conditions-cadres de la place financière suisse, en supprimant par exemple le droit de timbre qui entrave la croissance. Il convient également d'être tout particulièrement attentif à la formation, le capital humain étant l'un des plus grands atouts en période de forte concurrence internationale.

La place financière suisse s'est, en outre, repositionnée en axant à terme l'essentiel de sa croissance sur des avoirs conformes aux normes fiscales. Cette idée figure également dans la stratégie financière publiée par la Confédération en décembre 2009 (postulat Graber). Ce rapport fait état de quatre axes stratégiques:

1. La protection de la sphère privée des clients bancaires doit être garantie, la

confiance et le respect entre les citoyens et l'État faisant partie intégrante de notre conception de l'État. En Suisse, les banques rejettent l'échange automatique d'informations, tout comme une large partie de la population.

2. Il faut régulariser les comptes existants vis-à-vis de l'autorité fiscale de l'État concerné, sans pour autant qu'il n'y ait d'obligation de rapatriement. Nous devons tout mettre en œuvre pour encourager la probité fiscale des clients.
3. La Suisse est prête à garantir une meilleure imposition du capital étranger et de ses revenus, en mettant en place une retenue à la source libératoire. Les États étrangers percevraient alors directement la manne fiscale, ce qui ne manquerait pas d'être bien accueilli dans une période où les déficits publics atteignent des niveaux record. Dans le même temps, la protection de la sphère privée des clients intègres resterait garantie.
4. La Suisse doit avoir accès au marché européen afin d'y proposer des prestations financières. La place financière suisse peut se prévaloir d'une ouverture face à l'étranger ainsi que d'une réglementation exemplaire, surtout depuis que les standards de l'OCDE en matière d'entraide administrative ont été repris. Les discriminations unilatérales entre des partenaires commerciaux très liés sont inacceptables et doivent être écartées.

En 2010, il conviendra de mettre en œuvre cette stratégie en Suisse et à l'étranger. Outre ces importants défis stratégiques, les banques suisses doivent encore davantage placer le client au centre de leur activité et exceller dans leur fonction, qui est d'une importance cruciale pour l'économie. Si nous y parvenons, la place financière suisse conservera toute son importance pour notre pays. ■